

MAÎTRISE DES FLUX AQUEUX

Accompagnement à
la mise en œuvre de
Technologies Propres

Maîtriser les consommations
et les rejets aqueux, dimi-
nuer les impacts environne-
mentaux à la source tout en
créant des ***économies de
charge***.

Nos atouts

■ 10 ans d'expérience

dans les technologies propres appliquées à différents domaines d'activités : agro-alimentaire, aéronautique, industrie textile, etc.

■ Une cinquantaine de sites

ont bénéficié de notre accompagnement en la matière, de la PME au grand groupe.

■ 80 % des missions

réalisées par nos ingénieurs abordent la thématique des **technologies propres** dans les domaines de l'eau mais aussi de l'air, des déchets, de l'énergie et des matières premières.

■ Une expertise en génie des procédés

qui nous permet de répondre aux problématiques liées à l'eau dans l'entreprise.

■ Une maîtrise du cadre réglementaire

garantissant la conformité et l'anticipation des évolutions.

Diagnostic et
élaboration d'un plan
d'action

Étude de faisabilité
technico-économique

Accompagnement au
choix des prestataires

Assistance à maîtrise
d'ouvrage



Notre méthodologie



Pour optimiser la gestion des flux aqueux, nous préconisons, dans toutes les phases de nos interventions, la mise en place des **technologies propres**, tant au niveau technique qu'organisationnel.

■ Phase 1 - Diagnostic et élaboration d'un plan d'action

1. Collecte et analyse des informations techniques et économiques

→ Questionnaire et visite sur site

2. Établissement d'un **programme d'actions incluant un bilan qualitatif, quantitatif et financier** des consommations en eau et des rejets

3. Rédaction et présentation du rapport d'étude

■ Phase 2 : Étude de faisabilité technico-économique

1. Visite sur site et analyse des données recueillies

2. Analyse du besoin et rédaction du cahier des charges nécessaire à la consultation des fournisseurs

3. Étude de faisabilité : 2 phases

→ La rédaction du cahier de consultation et l'envoi aux fournisseurs présélectionnés

→ L'analyse technico-économique des offres recueillies

4. Essais laboratoire et pilote sur site

5. Rédaction et présentation du rapport d'étude

6. Accompagnement au choix des prestataires

■ Phase 3 : Assistance à maîtrise d'ouvrage

1. Coordination et suivi intégral des projets, gestion des sous-traitants

2. Accompagnement administratif, fiscal et réglementaire pour la recherche d'aide et la rédaction des dossiers

Focus Technologies Propres

■ Définitions

TECHNOLOGIE PROPRE = toute méthode de fabrication, qu'elle soit technique ou organisationnelle,

- ▶ utilisant le plus **rationnellement** possible les flux entrants (matières premières, eau, énergies et autres produits)
- ▶ tout en **réduisant la quantité** des effluents polluants, des déchets, ou rebuts produits lors de la fabrication ou pendant l'utilisation du produit

■ Les règles de base d'une étude Technologies Propres

- ▶ **HIÉRARCHISER** les impacts environnementaux sur lesquels il faut engager une réflexion :
 - Respect des exigences réglementaires
 - Coût d'exploitation associé à la gestion de l'impact
 - Gêne du voisinage
- ▶ **IDENTIFIER** de manière exhaustive l'origine des impacts
- ▶ **QUANTIFIER** avec les données disponibles dans un premier temps
- ▶ **ISOLER** les points sensibles sur lesquels une réflexion doit être apportée

Pour tout renseignement, visitez notre site web ou contactez votre ingénieur chargé d'affaires

en France - contact@novallia.fr
en Tunisie - contact@novallia.tn
en Suisse - contact@novallia.ch
au Maroc - contact@novallia.ma

—
Novallia (France) SAS
105 rue La Fayette
75010 Paris
Tél. : +33 1 71 18 22 50
Fax : +33 1 71 18 22 49
www.novallia.fr

—
Novallia (France)
SAS au capital de 482 250 €
RCS Paris 501 622 336 00029
APE: 7490B - N° TVA: FR96501622336
Organisme de formation - Déclaration
d'activité enregistrée sous le n° 11 75
49559 75 auprès du Préfet de la Région
Île-de-France

www.novallia.fr | contact@novallia.fr